

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Paris, le vendredi 25 juillet 2008

---

Mots-clés : HANDICAP / EVENEMENT / ARRAS

### **Journée de l'accessibilité à Arras : rendez-vous dans la ville avec Jaccede.com, en partenariat avec le Groupe TAITBOUT**

Jeudi 19 juin de 10h 00 à 17 h00

La journée commencera à 10 h à la Maison des Sociétés au 16, rue Aristide Briand à Arras. En une heure, l'Association représentera ses objectifs, les bénévoles seront formés aux principaux critères d'accessibilité, les participants regroupés en équipes prêtes à sillonner la ville pour repérer les lieux publics accessibles.

11 h – 14 h : chaque équipe se charge dans un quartier d'Arras du recensement des lieux accessibles

14 h – 16 h : les équipes font la saisie des adresses sur le site [www.jaccede.com](http://www.jaccede.com), au lycée Baudimont, rue Baudimont. La journée est clôturée par un verre de l'amitié à la la Maison des Sociétés

Sont partenaires de la Journée les associations AFM (l'Association française contre les Myopathies), APF (Association des Paralysés de France), Unis-Cité et Benevol'Aid.

Pour recenser un maximum de lieux accessibles, l'association a besoin de bénévoles. Pour vous inscrire, rendez-vous sur [www.jaccede.com](http://www.jaccede.com) ou par tel au 09 50 76 75 36 ou au 06 82 56 20 43 !

▪ **Le Groupe TAITBOUT, acteur majeur de la protection sociale, soutient les activités de l'association Jaccede.com, au travers du fonds social des caisses de retraite du Groupe. ▪ Il sera présent aux côtés de Jaccede.com lors de la prochaine Journée de l'accessibilité à Arras jeudi 19 juin.**

### **Une journée d'action sur le terrain, aux côtés des bénévoles de Jaccede.com**

Présent à Arras où il emploie une centaine de personnes dans ses centres de traitement, le Groupe TAITBOUT soutient une autre Journée de l'Accessibilité, après Angoulême le mois dernier.

Organisées par le site web associatif « Jaccede.com », le but des Journées de l'Accessibilité est de recenser les établissements accessibles et de sensibiliser les professionnels (commerçants et autres), aux difficultés des personnes à mobilité réduite dans leur vie quotidienne. Car en théorie, l'accès des lieux publics aux personnes handicapées ne devrait pas être un problème grâce à la loi... Mais la réalité est tout autre et nombreux sont les

établissements, publics et privés, qui ne possèdent pas encore d'équipement d'accès aux normes. La France reste l'un des pays où l'accès aux lieux publics est le plus mal adapté aux personnes à mobilité réduite.

En sensibilisant les acteurs économiques, entreprises et commerçants, ainsi que les passants sur le terrain à l'occasion des Journées de l'Accessibilité, l'association Jaccede.com endosse un rôle citoyen important. Repérer les lieux adaptés et les inscrire sur le guide [www.jaccede.com](http://www.jaccede.com) permettent à l'association d'avoir des actions concrètes, à portée immédiate.

Déjà organisées dans plusieurs villes de France (Paris, Nantes, Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Dijon, Lyon, Angoulême...), les Journées de l'Accessibilité ont permis de recenser plus de 4 000 adresses accessibles sur le guide [www.jaccede.com](http://www.jaccede.com).

### **Comment se déroulent les journées ?**

Après une formation matinale aux critères d'accessibilité, les participants seront répartis en équipes sur plusieurs secteurs et sillonneront la ville avec pour objectifs de :

- Recenser et valoriser les lieux pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite ;
- Sensibiliser les propriétaires d'établissements, les participants et la population à l'importance et la nécessité de rendre tout lieu public accessible.

L'après-midi, l'ensemble des participants se retrouvera pour faire un bilan et révéler les résultats définitifs de cette journée au service des personnes à mobilité réduite.

**Ouvertes à tous, ces journées permettent de rassembler personnes « valides » et personnes à mobilité réduite autour d'une même cause. Geste citoyen pour les uns, partage d'expérience pour les autres, les Journées de l'Accessibilité sont l'occasion de participer à une aventure humaine utile et enrichissante.**

### **Un partenariat légitime**

L'Action sociale du Groupe TAITBOUT a décidé de soutenir l'association à hauteur de 70 000 €, pour contribuer à faire évoluer son site web et permettre de multiplier ces Journées de l'Accessibilité.

Spécialiste de la protection sociale (retraite, prévoyance, épargne, santé) des entreprises du secteur privé et de leurs salariés, le Groupe TAITBOUT gère 14 millions d'euros de fonds destinés à l'action sociale. Ce nouvel engagement s'inscrit totalement dans le cadre des orientations prioritaires des fédérations Agirc-Arrco dont les institutions de retraite du Groupe sont membres, qui préconisent un soutien particulier aux actions en faveur du handicap.

*« Parce que la solidarité entre les personnes est au cœur même de l'identité du Groupe TAITBOUT, l'un des principaux acteurs de la retraite par répartition en France, nous sommes très heureux d'apporter notre contribution à l'association Jaccede.com », explique Pierre-André Vincent, directeur de l'Action sociale. « Le Groupe TAITBOUT assoit son statut d'entreprise solidaire. Car au-delà de la subvention, c'est bien d'un véritable engagement en faveur des personnes à mobilité réduite dont témoigne ici le Groupe. »*

**À propos de Jaccede.com.** Damien, 35 ans, adore sortir, rencontrer du monde, bref, aller et venir comme tout un chacun. Seul problème : il est en fauteuil roulant électrique. Entre l'omniprésence de marches à l'entrée des commerces et les portes trop étroites, son quotidien peut vite ressembler à un parcours du combattant. C'est pourquoi il eut l'idée de créer en mai 2006 l'association **Jaccede.com**, qui milite pour faciliter

le quotidien de milliers de personnes à mobilité réduite en diffusant de l'information sur l'accessibilité des lieux à travers le site [www.jaccede.com](http://www.jaccede.com).

L'association Jaccede.com bénéficie du soutien de partenaires institutionnels comme l'Association française contre la myopathie, le conseil régional d'Ile-de-France, la mairie de Paris, l'Association des paralysés de France et l'association HANDI'CHIENS.

Elle est parrainée par Laurent Baffie.

**À propos du Groupe TAITBOUT.** Le Groupe TAITBOUT est un groupe de protection sociale paritaire rassemblant 4 institutions de retraite (Circia, Cirsic, Cre, Ircafex), une institution de prévoyance (TAITBOUT Prévoyance) et une société de courtage d'assurances (TAITBOUT Pluriel). Il intervient dans les principaux domaines d'activité suivants :

- la retraite complémentaire Arrco/Agirc (régimes français obligatoires) et la gestion de la retraite des salariés expatriés des entreprises françaises ou étrangères dans le cadre des régimes français Arrco et Agirc (adhésion facultative et volontaire) par l'intermédiaire de ses institutions spécialistes, la Cre et l'Ircafex ;
- la santé (remboursements de frais médicaux) ;
- la prévoyance (garanties décès, arrêts de travail, rentes de conjoint et d'éducation, assistance) ; - l'épargne retraite et salariale (complément de retraite par capitalisation) ;
- les services d'action sociale destinés aux salariés et retraités des entreprises adhérentes.

Il dispose d'une compétence exclusive pour la gestion de la retraite complémentaire :

- des salariés expatriés choisissant d'adhérer à titre individuel à la Cre et l'Ircafex pour leur retraite complémentaire ;
- des salariés des territoires d'outre-mer en complément des régimes de base locaux en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- des populations spécifiques comme les Employeurs étrangers Sans Établissement en France (Esef) et les ambassades.

Cette compétence lui confère une position d'expert dans le domaine du « hors métropole ».

Le Groupe TAITBOUT s'adresse essentiellement à 4 cibles : les entreprises françaises, installées en France ou à l'étranger, les prescripteurs (courtiers, experts-comptables), les salariés de ses entreprises clientes et les retraités.

Le Groupe TAITBOUT représente : près de 100 000 entreprises clientes en retraite ; plus de 5 000 entreprises clientes en prévoyance santé ; 1 500 000 cotisants et retraités ; 2,1 milliards d'euros de cotisations perçues ; 13 millions d'euros servis en prestations sociales.

Pour en savoir plus : [www.groupe-taitbout.com](http://www.groupe-taitbout.com)

## Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard, [michelle.amiard@agence-C3M.com](mailto:michelle.amiard@agence-C3M.com)

Jaccede.com ■ Julie Carbonnel, Tél. : 09 50 76 75 36